

APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Adaptation au changement climatique de la façade littorale de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

La communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique souhaite disposer d'un outil de connaissance et d'observation de son territoire afin de prendre en compte les multiples aléas naturels auxquels elle est soumise. L'érosion côtière et la submersion marine sont des menaces pour les populations majoritairement installées le long du littoral, la biodiversité mais aussi pour l'économie touristique, principale source de revenu du sud de la Martinique. L'ambition est d'initier la première démarche de PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) du littoral martiniquais.



© Cerema



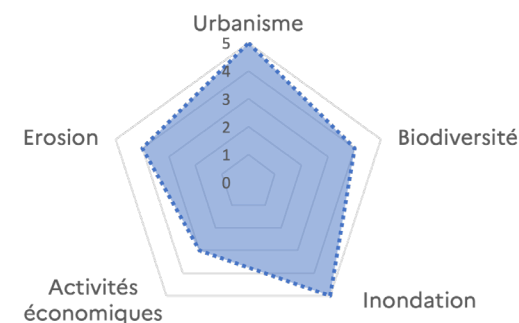
PROBLÉMATIQUES

- Comment mettre en perspective les orientations du territoire au regard des risques naturels, de l'environnement et du changement climatique ?
- Quelles modalités opérationnelles pour urbaniser au droit de la frange littorale dans un contexte de changement climatique ?
- Comment impulser une co-construction de la stratégie de développement de la frange littorale ?

LES ENJEUX DU TERRITOIRE



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

Une valorisation locale auprès des acteurs économiques, de l'aménagement et du grand public a été prévue dans le cadre de la co-construction du PAPI littoral.

LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE



Sur une durée de **38 mois**



Le coût global du projet est de **177 360 €**

LES LIVRABLES

PLUSIEURS TYPES DE LIVRABLES ont été produits :

- des cartographies de synthèse sur les aléas naturels et les enjeux du territoire (environnement, tâches urbaines, friches industrielles, projets de réhabilitation...)
- la réalisation d'une enquête pour le diagnostic territorial
- la synthèse en termes de fiches-actions méthodologiques (en fonction des zonages réglementaires des PPR, des types d'enjeux concernés, etc.)



© Pixabay

UN TERRITOIRE EXPOSÉ AUX ALÉAS NATURELS

Les populations sont majoritairement installées le long du littoral, exposé à plusieurs aléas s'amplifiant avec le changement climatique : séismes, tsunamis, cyclones, tempêtes tropicales, mouvements de terrain, érosion, inondations intérieures et submersions marines.

DES ENJEUX LOCAUX, ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES IMPORTANTS

Le recul du trait de côte est une menace pour les espaces habités, la biodiversité mais aussi pour l'économie touristique, principale richesse du sud de la Martinique.

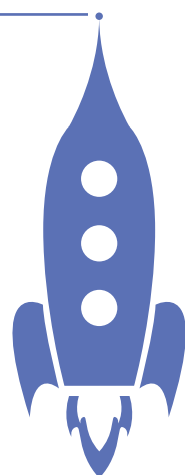
MAINTENIR ET RENFORCER UN CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET LITTORAL QUALITATIF

Cet espace littoral doit faire l'objet d'une gestion collective et équilibrée. L'Espace Sud a élaboré son Contrat littoral en juillet 2019 avec un programme d'actions visant à sa protection et à sa valorisation.

LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **3 missions** :

1. L'élaboration d'un état des lieux ciblé sur la frange littorale
2. La réalisation de 5 fiches techniques méthodologiques (3 fiches sur des solutions d'adaptation au changement climatique et 2 fiches sur les zonages réglementaires orange-bleu du PPRN)
3. L'élaboration d'un PAPI Littoral



LE PARTENARIAT



La CA Espace Sud Martinique est constituée de 12 communes, dont 11 comptent une façade littorale, et totalise une population de 116 167 habitants.

Ces communes littorales représentent un linéaire côtier de 215 km, 32 sites de baignade et 70 % de la population résidente du Sud (31 % de la population martiniquaise totale).

Elles accueillent également au moins deux tiers des visiteurs extérieurs à l'île.

Depuis 2019, Espace Sud est la seule structure compétente en matière de prévention des inondations sur le territoire sud de la Martinique.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Une frange littorale qui concentre des enjeux locaux, économiques et touristiques, fortement exposés aux risques naturels

L'état des lieux de la frange littorale (phase 1) confirme et précise son attractivité et sa forte exposition aux risques littoraux. Le croisement des enjeux identifiés avec un « indicateur global d'intensité d'aléas naturels » ainsi qu'avec des estimations de la hausse du niveau marin (aux horizons 2030 et 2050) permet de pointer les secteurs à enjeux des 11 communes littorales.

Des entretiens réguliers ainsi que des visites terrain avec les élus et techniciens des communes littorales, sur la base de questionnaires, ont contribué à partager des connaissances et enrichir l'élaboration des fiches techniques méthodologiques.

Des fiches techniques méthodologiques sur l'adaptation au changement climatique qui proposent des pistes de solutions à combiner dans le temps

Ces fiches (phase 2) présentent un cadre qui va permettre d'harmoniser des pistes de solutions à différents pas de temps. Elles comportent différents outils (de maîtrise foncière, financiers), des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN), les clés de réussite et des retours d'expériences de structures en démarche d'adaptation. Elles sont illustrées par des focus sur 7 secteurs à enjeux sélectionnés lors d'un COPIL avec des élus et techniciens :

- Le bourg du François
- Le port de pêche du Vauclin
- La pointe Faula
- Le bourg du Marin
- Le bourg de Sainte-Luce
- Le bourg des Trois-Îlets
- La plaine de Rivière-Salée avec la RN5



© Cerema

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- Échanger régulièrement avec les élus et techniciens de la communauté d'agglomération, des communes ainsi que des parties prenantes favorise le partage des informations et des connaissances locales.



- S'appuyer sur des démarches en cours contribue à démontrer que la mise en œuvre de solutions innovantes est possible. Par exemple, la commune du François anticipe et prépare son territoire à la hausse inéluctable du niveau marin. Des zones de repli en altitude sur des espaces non exposés aux risques ont été identifiées avec notamment un programme de relogements.
- Intégrer la dimension humaine (conscientisation sur le temps long, accompagnement psychologique et financier auprès des familles etc.) au sein de la démarche favorise l'acceptabilité des solutions.
- Combiner les solutions avec les SafN permet d'adapter les projets aux aléas naturels et améliore la résilience du territoire face au changement climatique. Sur le territoire de l'Espace Sud, des solutions fondées sur la nature ont été plébiscitées :
 - Surveillance et entretien réguliers des cours d'eau, ravines et canaux, etc.
 - Préservation des systèmes côtiers, des mangroves, herbiers et récifs coralliens.



- Malgré les incertitudes inhérentes à l'exercice de modélisation des risques littoraux et d'évolution du changement climatique, les résultats obtenus présentent des trajectoires, des tendances qui permettent d'identifier des secteurs à enjeux ayant une probabilité élevée d'être exposés. Il est ainsi possible de déterminer ce qu'« il risque de se produire » dans le futur.



- Il n'existe pas de solutions uniques et universelles. Combiner les solutions en fonction du contexte local et de la population présente prévient les phénomènes de mal adaptation tout en contribuant à l'acceptabilité des solutions et la mise en œuvre de la recomposition spatiale à long terme.

À RETENIR

Sur la base des résultats des phases 1 et 2, la **démarche PAPI littoral** est lancée (phase 3). L'état des lieux a permis de prendre la mesure du risque sur le territoire de l'Espace Sud et d'identifier certains manques en matière de connaissances scientifiques sur les aléas littoraux. Il a permis également de définir les secteurs les plus vulnérables à prendre en compte en priorité.

Il s'agit maintenant de définir une **stratégie de prévention des inondations partagée par l'ensemble des acteurs du territoire**. Cette stratégie va combiner des actions pertinentes sur les principaux axes de prévention. La stratégie inclut une vision de long terme intégrant les enjeux de changement climatique notamment avec l'aléa submersion marine.

Les axes du PAPI

- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (axe1)
- Surveillance, prévision des crues et des inondations (axe2)
- Alerte et gestion de crise (axe 3)
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (axe 4)
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (axe 5)
- Gestion des écoulements (axe 6)
- Gestion des ouvrages de protection hydrauliques (axe 7)

Le Projet Waliwa à Sainte-Luce, à travers la revégétalisation de la plage de Gros-Raisin, vise à lutter contre l'érosion côtière, reconquérir la biodiversité locale et sensibiliser la population.



© OFB

POUR APPROFONDIR





© Cerema



CONTACTS

Pour la Communauté d'agglomération Espace Sud Martinique

Gaëlle CARISTAN : gaelle.caristan@espacesud.fr

Pour le Cerema

Muriel SAUVE : muriel.sauve@cerema.fr

www.cerema.fr/littoral

 @CeremaCom

 @Cerema